



130 ANS DE LUTTES ET DE CONQUÊTES : LA CGT, FORCE VIVE DU PROGRÈS SOCIAL

Le 23 septembre 1895, dans l'effervescence de Limoges, naissait la Confédération Générale du Travail (CGT). Un acte fondateur, fruit de la volonté ardente des travailleurs de s'unir pour faire face aux injustices, briser les chaînes de l'exploitation et conquérir dignité et droits. 130 ans plus tard, la CGT est toujours debout, plus que jamais nécessaire, gardienne des acquis sociaux et fer de lance des batailles à venir.

Les origines de notre confédération plongent leurs racines dans la misère ouvrière du XIX^e siècle : journées de travail interminables, salaires de misère, conditions de vie insalubres, absence totale de protection sociale. Face à cette réalité brutale, l'idée de l'organisation collective s'imposa. Le congrès de Limoges fut l'aboutissement de cette prise de conscience, réunissant des syndicats de métiers et des Bourses du Travail, forgeant ainsi la première confédération interprofessionnelle de France.

Les premières décennies furent celles des grandes grèves, souvent réprimées dans la violence, mais qui permirent des avancées cruciales. La CGT fut à l'avant-garde des combats pour la réduction du temps de travail – la fameuse journée de 8 heures –, l'instauration des conventions collectives, la reconnaissance du droit de grève. Les victoires, arrachées de haute lutte, ont pavé le chemin des droits sociaux que nous connaissons aujourd'hui.

L'entre-deux-guerres vit la CGT jouer un rôle majeur dans l'adoption des congés payés et de la semaine de 40 heures en 1936, symboles des avancées du Front Populaire. Des millions de travailleurs purent enfin souffler, profiter de moments de loisirs, rêver d'un autre avenir. Ces conquêtes, impensables quelques années auparavant, témoignaient de la puissance de la mobilisation syndicale.

Après la Seconde Guerre mondiale, la CGT participa activement à la reconstruction du pays et à l'élaboration du programme du Conseil National de la Résistance, qui posa les bases de notre modèle social : Sécurité sociale, retraites par répartition, nationalisations. La CGT fut alors la première organisation syndicale de France, forte de millions d'adhérents, moteur de la transformation sociale.

Les années 68 et les décennies suivantes furent marquées par de nouvelles luttes pour la défense de l'emploi, la protection sociale, l'égalité salariale, les conditions de travail. La CGT a toujours été en première ligne face aux politiques d'austérité et aux tentatives de démantèlement des services publics. De la défense des industries nationales aux combats pour le pouvoir d'achat, notre syndicat n'a jamais dévié de sa boussole : l'intérêt des travailleurs.

Aujourd'hui, à l'heure des défis environnementaux, des mutations technologiques et des inégalités croissantes, le rôle de la CGT est plus que jamais essentiel. Nous portons des revendications fortes pour une augmentation générale des

salaires, une retraite digne, la défense des services publics, la justice sociale et fiscale, et une transition écologique juste qui ne laisse personne sur le bord du chemin.

Les 130 ans de la CGT sont l'occasion de célébrer un héritage de luttes, de victoires et de solidarité. Mais c'est aussi un appel à l'action. Car si de nombreux acquis ont été arrachés, la bataille pour un monde plus juste et plus égalitaire est loin d'être terminée. Rejoindre la CGT, c'est s'inscrire dans cette histoire, c'est participer à la construction du progrès social de demain.

C'est l'assurance que la voix des travailleurs continuera de porter, forte et unie.

Vive la CGT !



« UN POGNON DE DINGUE...MAIS POUR QUI ? »

Titre emprunté au livre de Maxime Combes et Olivier Petitjean (édition du Seuil mai 2022)

Des entreprises privées financées par de l'argent public sans véritable contrôle ni contrepartie ! La commission d'enquête en cours menée par le Sénat confirme que le montant des aides publiques c'est le grand flou ! Les différents intervenants (INSEE/ Cour des Comptes/ Direction Générale de l'inspection des finances...) interrogés par les sénateurs chiffrent annuellement ces aides entre 80, 100, 200 milliards peut être plus ! Connaître le montant exact de cet argent public relève à priori de la gageure !

Pourtant, nos dirigeants ne sont pas avares de formules sur les dépenses notamment sociales à réduire de façon drastique. « *L'argent magique n'existe pas ...* » rétorquait E. Macron en avril 2018 à une aide-soignante du CHU de Rouen demandant plus de moyens pour l'hôpital public. « *Il faut assurer l'efficience de chaque euro versé par l'Etat...* » Dixit, en septembre 2023, Lemaire ministre des finances et du budget.

Le patronat est accro aux aides publiques, CICE (Crédit Impôt Compétitivité Emploi), CIR (Crédit Impôt Recherche), Exonérations, Allègements, Abattements... Ces différentes mesures sont censées créer de l'emploi, de la croissance, établir enfin la parité salariale homme/femme, développer et s'adapter aux nouvelles technologies, aux normes environnementales... En réalité, ces aides ont souvent un effet d'aubaine pour les entreprises et sont néfastes pour les salaires maintenus au niveau du SMIC et de ce fait pour la sécurité sociale et les comptes publics.

Il est inadmissible que des grands groupes (Michelin, Sanofi, Arcelor-Mittal, Carrefour...) perçoivent des aides publiques, alors que la même année ils distribuent des millions, des milliards de dividendes à leurs action-

MACRON ET LE "POGNON DE DINGUE"...



AAAAARRRRR!

LES PAUVRES
Y NOUS PIQUENT
TOUT NOT'
POGNON...

NOT' POGNOON...

naires, procèdent à des licenciements et à la fermeture de sites.

Subventionner sans contrôle ; Exonérer sans contrepartie ; Protéger les secrets comptables des puissants. Voilà l'adage des entreprises capitalistes soutenues sans faillir par la politique libérale menée depuis des décennies.

Les chômeurs, allocataires, assurés sociaux sont de plus en plus pistés, contrôlés, culpabilisés de « *profiter des largesses* » de l'Etat providence ! Leurs droits sont constamment rognés, remis en cause, alors qu'aucune vérification sérieuse et globale n'est diligentée sur l'opacité très généreuse des aides publiques versées aux entreprises.

En 2019, selon une étude effectuée par le Centre Lillois d'Etudes et de Recherches Economiques et Sociologiques (université de Lille), un salarié du privé sur 4 est payé par la collectivité nationale via les différentes mesures d'exonération et subventions.

L'évolution du dispositif sur les bas salaires crée en 1993 est édifiante !

Le seuil d'exonérations totales ou partielles des cotisations patronales est passé de 1,2 fois le SMIC à 1,6 en 2003, et depuis 2016 jusqu'à 3,5 fois le SMIC (sous conditions) pour la cotisation famille.

Ainsi en trente ans, on est passé d'un dispositif centré sur les bas salaires à un dispositif concernant en partie ou en totalité 75% des salariés !

Il y a urgence à mettre fin aux exonérations des cotisations sociales et à instaurer la conditionnalité des éventuelles aides publiques versées aux entreprises. L'utilisation de ces aides ciblées serait notamment sous le contrôle des salariés dont le droit d'intervention via leur CSE (Comité Social et Economique) serait développé et reconnu.

RETRAITES : SONDAGE IFOP/CGT

Afin de mieux comprendre le regard des Français sur les mesures en vigueur et les alternatives actuellement portées par les différents acteurs sociaux, l'IFOP a mené pour la CGT une grande enquête auprès d'un échantillon représentatif de 2 000 Français. Les résultats de l'enquête confirment la persistance d'un attachement fort des français à leur système de retraite par répartition ainsi qu'à un référendum. Vous trouverez ci-dessous les résultats synthétisés de ce document de 45 pages.



Les chiffres clés de l'enquête

- **68% des Français** se déclarent favorables à l'organisation d'un référendum sur la réforme des retraites adoptée en 2023.
- En cas de consultation, **65% des votes exprimés seraient en faveur de l'abrogation de la réforme.**
- **61%** des Français souhaitent un retour de l'âge légal de départ à la **retraite à 62 ans.**
- Bien qu'en nette baisse (-15 points depuis 2022), le soutien au rétablissement de l'âge légal de départ à la **retraite à 60 ans reste majoritaire** : 56 % des Français y sont favorables, un chiffre qui atteint 66 % chez les salariés.
- Interrogés sur leur perception du départ à la retraite, 50% des actifs déclarent l'envisager avec inquiétude, contre 30% en 1971.
- 54% des actifs estiment ne pas être en mesure de travailler à temps plein jusqu'à 64 ans.
- Le système par capitalisation ne suscite la confiance que de 29% des Français.
- Pour financer le retour de l'âge légal à 62 ans, les Français se disent massivement favorables à la taxation des dividendes versés aux actionnaires (82%), ainsi qu'à la hausse des cotisations patronales (76%).

SANTÉ EN SEINE-SAINT-DENIS : LA CGT 93 EXIGE UN PLAN D'URGENCE IMMÉDIAT !

La colère gronde dans le département de la Seine-Saint-Denis !

Le jeudi 5 juin, forte du soutien de 6 000 signataires d'une pétition, notre délégation intersyndicale (CGT, FO, CFTC, CFE-CGC, FSU, Solidaires, FGR-FP, LSR, Ensemble et solidaires) a porté haut et fort les revendications des habitants du 93 lors d'une rencontre tendue à la préfecture.

Pour un Grand Service Public de la Santé : Assez de l'Austérité !

Un Pôle Public du Médicament, C'est Vital ! Halte à la Marchandisation de la Santé !

Notre objectif : des mesures concrètes pour stopper l'hémorragie de notre système de santé.

Accompagnés par des camarades hospitaliers, nous avons exigé du Préfet qu'il fasse remonter notre colère et l'urgence de la situation au gouvernement. Le représentant du Préfet s'est engagé à le faire.

Nous attendons des actes !

Rendez-vous à la rentrée, pour demander un nouvel entretien au préfet de Seine-Saint-Denis. Un plan d'urgence pour la santé et une égalité de soins dans tous les départements sont une nécessité !



CENTRE DE SANTÉ STALINGRAD : LA CRAMIF FERME, LE PRIVÉ S'ENGOUFFRE !

C'est une attaque inacceptable contre l'accès aux soins de 30 000 patients, qui bénéficient ici du tiers payant et d'aucun dépassement d'honoraire.

Pour la CRAMIF, la CNAM et le gouvernement, seule compte la réduction des dépenses, pas la santé de la population. Leur cynisme est flagrant : à 500 mètres du centre, un nouveau centre médical privé («Elsie Santé») va ouvrir ses portes, s'engouffrant dans le vide laissé par le démantèlement du service public !

Les élus et les syndicats (CGT, FO, CFE-CGC) réaffirment : la mission de la Sécurité Sociale n'est pas d'être «compétitive», mais de servir la population !

La santé n'est pas une marchandise ! Restons mobilisés !





GAZA- UNE HORREUR PEUT-ELLE EN JUSTIFIER UNE AUTRE ?

Déjà entre 2008 et septembre 2023, plus de 6 300 morts palestiniens en 15 ans. Depuis le 7 octobre 2023 Plus de 54000 morts dont 15000 enfants en moins de 2 ans ! Ce conflit, a pris une autre dimension !

Netanyahou n'a jamais été un Démocrate et ne recherche pas la Paix ! Il a déclaré « Israël va prendre le contrôle de l'ensemble de la bande de Gaza... » ; « **Il n'y aura aucune situation où nous arrêterons la guerre. Une trêve temporaire est possible, mais nous irons jusqu'au bout** ».

Malgré une couverture médiatique, où les voix condamnant cette politique sont considérées comme antisémites, soutien du Hamas, du terrorisme, le vent tourne, et les citoyens commencent à oser s'opposer à la « *pensée unique* ». **Partout dans le monde, y compris en Israël, des voix s'élèvent nombreuses, pour dénoncer.**

Mais, à ce jour, les droits humains sont toujours systématiquement bafoués ! La fourniture de l'aide humanitaire est instrumenta-

lisée à des fins politiques et la faim utilisée comme arme de guerre ! Selon l'ONU le déplacement forcé de populations constitue une violation du droit international !

Netanyahou, tout comme Poutine, est déjà accusé par la CPI de crimes de guerre. Sera-t-il condamné aussi pour génocide* ?

Tous les États ont un rôle majeur à jouer : ils ont l'obligation de prévenir et de punir les génocides* et crimes de guerre. Les décideurs français et européens doivent aller au-delà des déclarations d'indignation et agir immédiatement pour arrêter ce massacre de civils inacceptable. Ils doivent cesser la fourniture de matériel militaire à Israël, mettre fin aux exactions du gouvernement israélien, obtenir la libération de tous les otages israéliens et des prisonniers politiques palestiniens. **Nous devons les contraindre à agir par nos actions et manifestations.**

Le 7 octobre le Hamas a commis un massacre horrible, c'est un fait avéré et injustifiable ! MAIS, dans un

monde dit « civilisé », il est urgent de stopper ce conflit par une solution POLITIQUE et non militaire !**

Reconnaître l'État de Palestine et stopper l'occupation, ne remet pas en cause le droit d'Israël à vivre en sécurité. Affirmer ce droit est indissociable de celui des Palestiniens à la liberté et à l'autodétermination. Il n'y aura pas de paix durable sans justice et il n'y aura pas de justice sans reconnaissance du peuple palestinien dans ses droits fondamentaux dont celui de disposer d'un État viable et souverain. **Il faut construire un avenir de paix entre Palestiniens et Israéliens fondé sur l'égalité des droits.**

Génocide ? Crimes de guerre ? Arrêtons de tergiverser sur le mot juste, Agissons pour arrêter l'horreur des actes !



* Génocide, définition juridique de l'ONU, convention du 9 décembre 1948 pour la prévention de la répression du crime de génocide (art II) : actes « *commis dans l'intention de détruire, en tout ou en partie, un groupe national, ethnique, racial ou religieux* ».

** Pour reprendre un terme très contestable et colonialiste. En effet, tous les pays sont civilisés !

Pour nous contacter, adressez-vous par courrier :

Syndicat CGT des Retraités de l'URSSAF IDF
et des Organismes Sociaux 93
22-24 rue de Lagny
93100 MONTREUIL

Par téléphone :

01 56 93 69 87 ou 69 88

Par courriel :

valerie.chatelle@gmail.com

la
cgt
RETRAITÉS
URSSAF IDF

Création & Impression : 1FG SAS - contact@1fg.fr - www.1fg.fr

Dernière minute : Le 13 juin Netanyahou a décidé de bombarder l'Iran, Trump lui a emboîté le pas. La CGT condamne fermement ces attaques contraires au Droit et qui seront meurtrières pour des milliers de civils ! **La France et l'Europe doivent condamner fermement les agresseurs** (les gouvernements israélien et américain) **et faire respecter le Droit International et les droits de l'Homme !**